



Orléans, le lundi 18 juin 2018

JEAN-PIERRE SUEUR

SENATEUR
DU LOIRET

VICE-PRESIDENT
DE LA COMMISSION
DES LOIS

ANCIEN
MINISTRE

Monsieur le Préfet,

Madame Dominique de Villebonne, directrice de l'agence Val de Loire de l'Office National des Forêts (ONF), vient de m'informer que l'ONF serait contraint de mettre fin à l'ouverture au public de l'Arboretum national des Barres, situé à Nogent-sur-Vernisson (Loiret), pour des raisons financières, alors que cet organisme assure depuis 2009 une action très remarquable pour accueillir le public, toujours plus nombreux, apporter des informations, organiser des animations et mener des actions pédagogiques de qualité.

L'ONF, dans cette hypothèse, continuerait à assumer sa mission de gestion et de renouvellement des collections.

Mais alors que cette collection est unique au monde, internationalement reconnue, qu'elle constitue assurément un atout touristique pour le Loiret et la région Centre-Val de Loire – qu'il faudrait plutôt valoriser –, et que chacun s'accorde sur l'importance que revêt aujourd'hui l'écologie et le respect de la biodiversité, il serait véritablement aberrant que cet arboretum soit fermé au public. C'est pourquoi j'ai écrit à M. Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture, pour lui demander d'apporter à l'ONF les moyens financiers qui lui permettront de poursuivre son action.

Je me permets, en outre, de solliciter de votre part l'organisation d'une réunion placée sous votre présidence, associant les parlementaires, les élus des collectivités locales concernées et l'ONF afin d'étudier toutes les dispositions qui permettraient de maintenir l'ouverture au public de cet arboretum national.

Vous remerciant à l'avance pour la suite que vous pourrez réserver à cette proposition, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Pierre SUEUR

Monsieur Jean-Marc FALCONE
Préfet de la région Centre-Val de Loire
Préfet du Loiret
181, rue de Bourgogne
45000 ORLÉANS